SEOAN fou Projet de Mosay ce of le Biretem Coilule

المكتب الوطتي للكهرباء و الماء الصالح للشرب Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

سُنَاعِ الْكِيرِيَاءِ Branche Electricité

Pôle industriel

Oirection Centrale Production Direction Exploitation Renouvelables Division Exploitation Renouvelables Afourer

Réf: 03/DI/CPR/DXR/XA/ 102/2021

Afourer, le 3 1 MARS 200

## **Monsieur le Directeur Exploitation Renouvelables**

Signe: Abdellah SAPHAR

Objet: Demande d'accord pour engagement de la procédure de négociation sans mise en concurrence pour Contrat de maintenance de l'ascenseur de l'usine Ahmed El Hansali (AO n°PX1113005)

L'usine Ahmed EL Hansali est desservie par un ascenseur de la marque Thyssen Krupp avec une hauteur de 56 m et de 13 étages.

L'utilisation de l'ascenseur est indispensable pour le déplacement fréquent du personnel, du matériel et de l'outilige entre les différents locaux industriels : hall de montage, salle de machines, salle d'excitation, salle turbine, puisard, magasins, groupe principal et ses auxiliaires ...etc.

Cet ascenseur est important pour l'exploitation de l'usine Ahmed EL HANSALI et il est nécessaire de lui assurer une maintenance adéquate pour son utilisation dans les conditions de commodité et de sécurité requises.

La Société OTIS est le représentant exclusif de la marque Thyssen Krupp au Maroc.

Et Vu les dispositions de l'Aléna 1 du Paragraphe II de l'article 86 du Règlement des Achats, nous sollicitons, Monsieur le Directeur, votre accord pour engager la procédure de négociation sans mise en concurrence et sans publicité avec pour conclure avec la Société OTIS un contrat de maintenance de 3 ans de l'ascenseur l'usine Ahmed El Hansali, le montant de cette prestation pour 3 ans est estimé à 153 648 DH/TTC basé sur le devis en PJ, et imputé sur l'OT 60011201.



PJ: Devis de la Société OTIS+ Dossier justificatif de la représentation de la marque Thyssen Krupp